CABINET DU PRÉFET
DE LA SEINE-MARITIME
27 JUIN 2014

Quincampoix

MAIRIE DE QUINCAMPOIX
BP3- 76230
Arrondissement de ROUEN
Canton de Clères
☎ 02 35 34 70 15
Fax 02 35 34 65 52

Monsieur Éric HERBET
Maire de QUINCAMPOIX
À

Monsieur Pierre-Henry MACCIONI
Préfet de la région Haute Normandie
Préfet de la Seine Maritime
Préfecture de Seine Maritime
7, place de la Madeleine
76036 ROUEN CEDEX

N/réf : 14-214 eh/ga
Quincampoix, le 25 juin 2014

Objet : Contournement Est

Monsieur le Préfet,

Au travers la concertation relative à l'objet visé en marge, l'Etat a voulu que chacun puisse s'exprimer et recevoir des réponses. Vous avez souhaité en votre qualité de Préfet de Région que cette concertation contribue à l'élaboration collective d'un projet partagé et puissent éclairer les décisions qui suivront.

La Commune que j'ai l'honneur de représenter, favorable au projet dans son esprit et dans sa finalité, est concernée à double titre.

En effet, la zone d'étude nord place le projet d'échangeur A28/A13, dont l'impact n'est pas négligeable, en partie sur son territoire, par ailleurs depuis plus d'une décennie elle réclame un barreau de liaison RD928/A28 solutionnant le problème d'hyper pointe et de saturation de circulation existant à ISNEAUVILLE et bloquant quotidiennement les Quincampoisiens, mais aussi les habitants des Communes environnantes.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal, a tenu à faire part de ses interrogations, et de ses volontés en votant à l'unanimité le 20 juin dernier une motion que vous trouverez ci-jointe.

Certains d'être entendus et du bien fondé de notre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Eric HERBET
Maire

MAIRIE DE QUINCAMPOIX * SEINE-MARITIME *

MOTION

Le Conseil Municipal de QUINCAMPOIX, à l'unanimité :

1. **Prend acte** :

- Des objectifs du projet de contournement Est de ROUEN, à savoir que, carrefour de nombreuses routes et autoroutes très fréquentées, l'Agglomération Rouennaise est victime d'une importante congestion routière qui dégrade la qualité de vie des habitants.
- Que le projet entend détourner une part du trafic de transit du réseau local, notamment des poids-lourds et la maintenir sur une infrastructure autoroutière,
- Que le projet permettra le développement des transports en commun et des modes actifs.

2. **Soutient ce projet en ces termes, et rappelle que :**

La commune souhaite préserver au travers de son P.L.U, son image de ruralité dans une démarche durable et environnementale pour la préservation du cadre de vie des habitants de QUINCAMPOIX. De plus, située sur le plateau entre le Cailly et le Robec, elle présente un patrimoine naturel intéressant. En effet, au total, cinq Z.N.I.E.F.F. (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique) de type 1, deux Z.N.I.E.F.F. de type 2, ainsi que deux forêts soumises au régime forestier sont recensées sur le territoire communal.

La Z.N.I.E.F.F. de type 1 « Le Bois de la Houssaye Bas la Gruchette » s'étend sur une superficie de 12,14 ha, au sein de la Forêt Syndicale de la Muette, et outre son rôle paysager, a un rôle important dans le fonctionnement écologique du secteur. En effet, ces boisements sont des zones de refuge pour la faune et la flore. De plus, ces bois, étendus sur un vaste territoire, au-delà des limites communales, constituent un habitat d'intérêt pour les espèces inféodées à ces milieux.

3. **Constate que:**

La zone d'étude de positionnement de l'échangeur A28/A13 s'étend des limites d'ISNEAUVILLE à environ 700 mètres du centre bourg de notre Commune, ignorant ainsi les Z.N.I.E.F.F et zones boisées présentes sur le territoire.

4. **S'oppose donc au positionnement de l'échangeur A28/A13 sur ces zones boisées souhaitant une implantation qui privilégie l'interface de la limite communale ISNEAUVILLE-QUINCAMPOIX, et demande que ce dernier soit un échangeur complet.**

.../...

5. **Rappelle également que, depuis Juin 1999, la Commune ainsi que celles de :**
   ISNEAUVILLE, BOSC-GUÉRARD-SAINT-ADRIEN, LA VIEUX-RUE, SAINT-GEORGES-SUR-FONTAINE, SAINT-ANDRÉ-SUR-CAILLY, MORGNY-LA-POMMERAYE, FONTAINE-LE-BOURG, PIERREVAL, MONTVILLE et BIERVILLE militent pour le désengorgement de la RD 928 (au droit d'Isneauville, occasionné par un trafic domicile/travail) et pour la création d'un demi-échangeur A28/RD928.

En effet, il existe à ISNEAUVILLE pour l'accès à l'A28, un problème d'hyper pointe et de saturation de circulation qui bloque quotidiennement les usagers domiciliés dans les communes concernées, y compris PRÉAUX.

Ce fait, qui s'accentue et s'amplifie, génère des problèmes de sécurité car les usagers pour éviter les bouchons, empruntent de plus en plus les voies communales ou départementales non prévues pour accueillir une telle augmentation de trafic. Plusieurs visites du collège Départemental de sécurité routière en témoignent, notamment au carrefour RD 90/RD151 et RD151/VC à la muette, RD 47.

L'évolution de la population, et les statistiques liées au trafic journalier sur les différentes routes départementales, amenant une circulation au point critique d'ISNEAUVILLE, d'environ 15 à 16000 véhicules jour, prouvent le bien fondé de cette demande.

En outre, si les choses continuent à évoluer dans ce sens, les bouchons s'étendront le soir jusque sur l'A28 et ainsi un nouveau problème de sécurité existera.

Il s'agit là, d'une nécessité impérieuse. Le Conseil Général a d'ailleurs voté en 2001 une motion d'urgence à ce sujet, à l'unanimité. La position de cette collectivité était bien de lier cette opération avec le contournement EST.

De plus, lors de l'analyse du trafic effectué par les services préfectoraux en 2000, il est stipulé que celui-ci s'avère être « pendulaire constitué essentiellement de liaisons domicile-travail » par opposition à un trafic de transit qui, lui, est l'objet de l'étude du contournement EST, dont il est conseillé en conclusion d'attendre la réalisation avant d'envisager une éventuelle liaison RD 928-A28.

Compte tenu qu'à la fois le Département et les services préfectoraux préconisaient dans nos réunions sur le sujet de lier la demande de demi-échangeur avec le contournement Est.

6. **QUINCAMPOIX réaffirme et sollicite la demande d'intégration du demi-échangeur A28/RD928 dans le dossier de Contournement Est, en préservant les ZNIEFF et les zones boisées.**